

Le 20 avril 2016, la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu a signé une entente permettant aux résidents de Saint-Charles-sur-Richelieu d'avoir accès à l'éco-centre de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

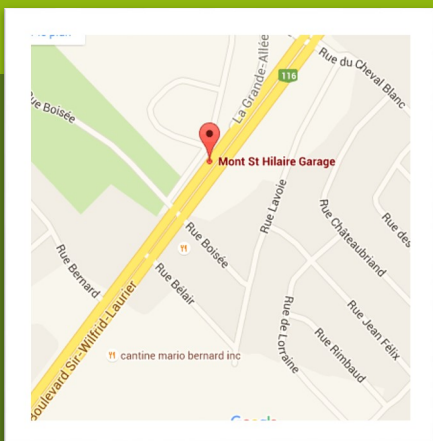
Notez que ce service n'est pas accessible par les commerçants ou entrepreneurs.

Pour y accéder :

Les citoyens qui veulent bénéficier de ce service devront présenter en tout temps une preuve de résidence valide (ex : permis de conduire, compte de taxes, etc.). En l'absence de preuve de résidence valide, ces derniers se verront refuser l'accès.

Adresse

901 boulevard Laurier
Mont-Saint-Hilaire



*Merci à notre
partenaire !*



Ville de Mont-Saint-Hilaire

NOUVEAU SERVICE : ÉCOCENTRE



Pour continuer nos efforts de réduction des déchets, la municipalité a conclu une entente pour l'utilisation de l'éco-centre de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

Vous trouverez ci-joint tous les détails pour utiliser ce service.



**Saint-Charles
sur-Richelieu**

Une histoire de famille!

405, chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu, J0H 2G0
450.584.3484
info@saint-chalres-sur-richelieu.ca
www.saint-charles-sur-richlieu.ca



Heures d'ouverture de l'écocentre

Les heures d'ouverture du site sont les suivantes (fermés les jours fériés):

En semaine (toute l'année) (mi-octobre à mi-avril)

- Lundi au vendredi
- 8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Les fins de semaine (du 2e samedi d'avril au 1er dimanche de novembre , inclusivement)

- Samedi de 9 h à 16 h 30
- Dimanche de 9 h à 13 h



Matières admissibles

Les débris de construction, de démolition, de rénovation peuvent être déposés dans un conteneur situé au garage municipal (901, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Mont-Saint-Hilaire.)

Les matériaux suivants sont également acceptés :

- terre;
 - pierre;
 - morceaux d'asphalte et de béton;
 - appareils électroniques;
 - pneus d'automobile sans jantes;
- métal (incluant objets composés de plus de 60% de métal).

Sont toutefois exclus :

Les branches, résidus verts, pièces d'automobile, résidus domestiques dangereux (RDD) et appareils contenant des halocarbures (ex. : réfrigérateurs).

Rappel

Au bureau municipal de Saint-Charles-sur-Richelieu, vous pouvez déposer : piles, ampoules, appareils électroniques et informatiques, vêtements, téléphones, cellulaires , cartouches d'encre.

Les quincailleries récupèrent vos vieux pots de peintures.

Les pneus, l'huile usée non mélangée, batteries d'autos peuvent être déposés au garage Benoît à Saint-Charles-sur-Richelieu.

Tarification

Un tarif de 31 \$ par mètre cube sera exigé et la quantité minimale facturée à chaque visite sera de un mètre cube. Les frais sont payables immédiatement.

Les items suivants sont acceptés sans frais :

- appareils électroniques;
- pneus d'automobile sans jantes;
- métal (incluant objets composés de plus de 60 % de métal).

Mesure incitative

La municipalité appliquera un crédit de 15 \$ par résidence pour la première et la deuxième visite.

Pour obtenir ce crédit, vous devez déposer une copie de votre facture au bureau municipal avant le 31 décembre 2017. Celui-ci sera appliqué sur votre compte de taxes de 2018.